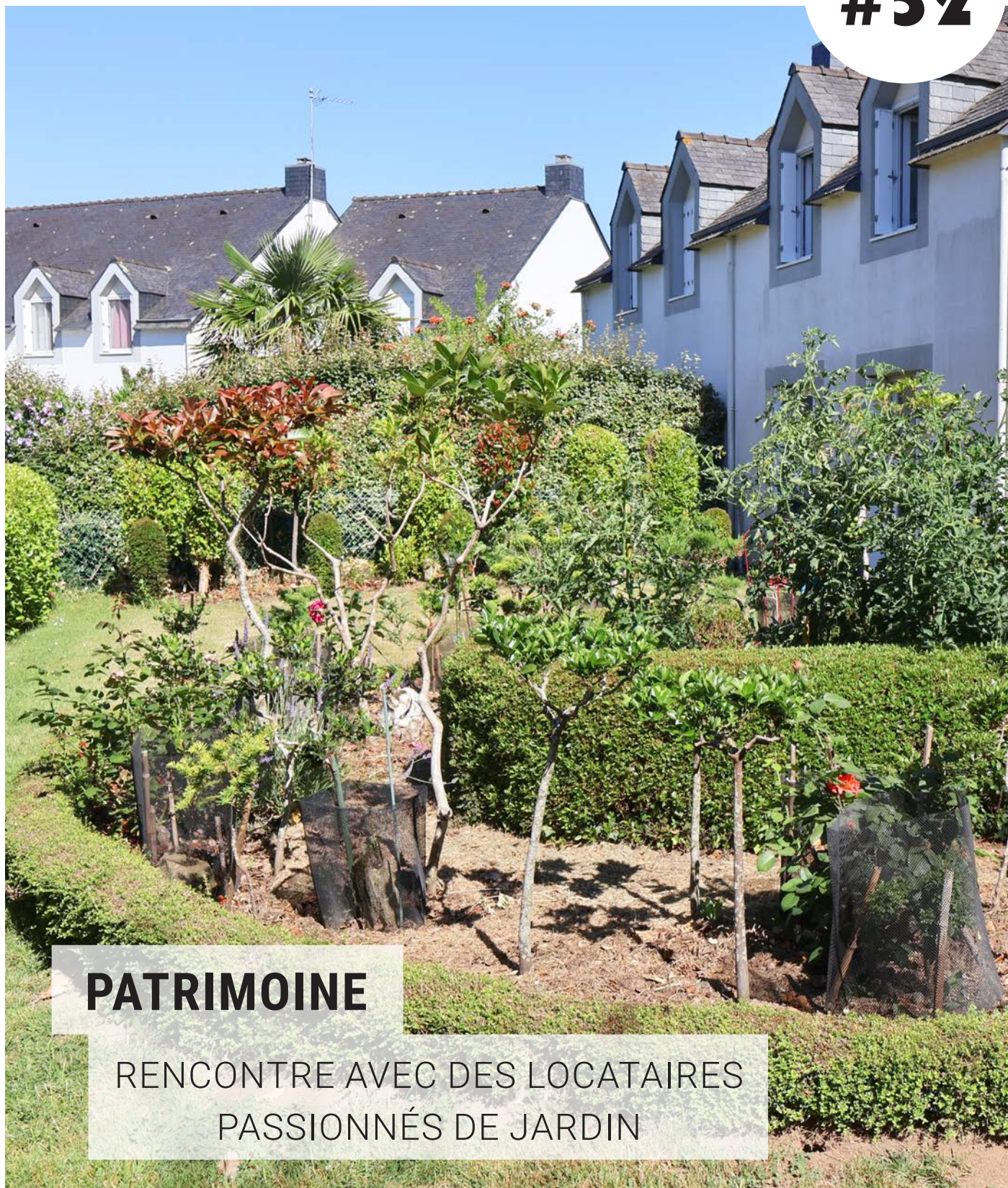


HORIZONS

MAGAZINE DES LOCATAIRES DE L'OPAC DE QUIMPER-CORNOUAILLE

MAI À AOÛT 2026

#52



PATRIMOINE

RENCONTRE AVEC DES LOCATAIRES
PASSIONNÉS DE JARDIN

Le Conseil d'Administration de l'OPAC de Quimper-Cornouaille a récemment été renouvelé. Le 26 novembre prochain, vous serez à votre tour invités à élire vos représentants des locataires. En les choisissant, vous désignez celles et ceux qui porteront votre voix et participeront aux décisions qui façonnent votre quotidien pendant les quatre prochaines années.

Gildas LE GRAND, Directeur Général

LE RÉPERTOIRE DE L'OPAC

[ADRESSE]

85 rue de Kergestin
CS 23005
29334 Quimper cedex

[INTERNET]

opac@opac-cornouaille.fr
www.opac-cornouaille.fr

[TÉLÉPHONE]

Accueil général : 02 98 55 60 00
Accueil paiement : 02 98 65 83 58
Accueil technique : 02 98 55 64 00

Retrouvez-nous sur
les réseaux sociaux



Horizons Bulletin d'information de l'OPAC de Quimper-Cornouaille
Directeur de Publication : Gildas Le Grand / Rédaction : Nathalie Mavic, Vanessa Damour / Photos-visuels :
Adobe stock, OPAC de Quimper-Cornouaille, USH / Conception et réalisation : OPAC de Quimper-Cornouaille / Impression : La Poste SA / Dépôt légal : Août 2026 / ISSN 2106-3613.
Les propos tenus en rubrique « Paroles aux associations » de ce magazine n'engagent que les émetteurs.
Ni l'OPAC de Quimper-Cornouaille, ni ses représentants ne seraient être tenus pour responsables, ou faire l'objet de poursuites de quelque nature que ce soit devant les tribunaux.

SOMMAIRE

02 Côté Édito

03 Côté Associations

04 Côté Pratique

06 Côté Rendez-vous

08 Côté Patrimoine



09 Côté Propriétaires

10 Côté Loisirs

ASSOCIATION CLCV

Élection des représentant-es des locataires le 26 novembre
VOTEZ POUR LA CLCV

La CLCV (Consommation, Logement, Cadre de Vie) est une association nationale qui défend individuellement et collectivement les locataires HLM. C'est la plus importante du Finistère et à Quimper.

Vos élu-es CLCV sont les seul-es représentant-es de locataires à vous défendre au conseil d'administration de l'OPAC en votant : CONTRE l'augmentation des loyers, contre les excédents budgétaires...

La CLCV est porte-parole de vos demandes :

- programmation de travaux (rénovations énergétiques, adaptation au handicap...)
- construction de nouveaux logements de qualité à bas loyers
- maîtrise des charges locatives
- facilitation des mutations choisies
- amélioration de l'entretien des parties communes (en réduisant la sous-traitance)

Cette concertation entre la CLCV et l'OPAC s'appuie sur le travail de terrain de vos représentant-es et des remarques que les locataires nous transmettent.

Vous pouvez devenir correspondant-e de votre quartier auprès de la CLCV, venez nous rencontrer lors de notre permanence.



PERMANENCES

Adresse : 7 rue de Kergestin, Quimper
Téléphone : 02 98 55 30 57
Email : clcv.quimper@wanadoo.fr
Site internet : www.clcv.org
Le vendredi matin de 9h30 à 11h30

ÉCÔTÉ Associations

DES REPRÉSENTANTS DES LOCATAIRES

ASSOCIATION AFQC

Cher(e)s locataires,

L'Association Familiale de Quimper-Cornouaille reste pleinement mobilisée à vos côtés durant toute la période estivale.



Association
Familiale
Quimper
Cornouaille



Fabienne poursuit son travail en lien avec les services de l'OPAC afin d'assurer le suivi des situations qui lui sont signalées, d'orienter les familles et de relayer toute demande nécessitant une intervention. Si vous rencontrez une difficulté ou souhaitez être conseillé, n'hésitez pas à nous contacter.

Notre vestiaire solidaire sera fermé du 3 juillet au 30 août inclus, mais une permanence téléphonique sera assurée pendant toute cette période afin de rester à votre écoute.

Cette rentrée sera également marquée par un rendez-vous essentiel pour vous tous ! Il s'agit des élections des représentants des locataires de l'OPAC, qui se tiendront à la fin du mois de novembre. Ces élections sont un moment important dans votre quotidien de locataire. Elles permettent de choisir les personnes qui porteront votre voix, défendront vos intérêts et participeront aux décisions concernant votre cadre de vie. Dans les prochaines semaines, nous reviendrons vers vous pour vous informer de cette échéance et de son importance.

Parce que la solidarité ne prend pas de vacances, notre engagement à vos côtés reste entier.

PERMANENCES

Adresse : 56 avenue de la Libération, Quimper
Téléphone : 02 98 55 36 00 / 06 44 25 78 83
Email : afquimper29@gmail.com
Site internet : www.afqc.fr
Uniquement sur rendez-vous



P CÔTÉ ratiq

[DU NOUVEAU POUR LE PAIEMENT DE VOTRE LOYER]

À compter du 1^{er} janvier 2027, les paiements en espèces ne seront plus acceptés à l'OPAC de Quimper-Cornouaille.

Cette évolution, mise en place pour des raisons de sécurité, s'inscrit dans une volonté de proposer des solutions de paiement toujours plus simples, fiables et adaptées aux habitudes des locataires.

Aujourd'hui, plusieurs moyens de paiement sont à votre disposition :

- Prélèvement automatique mensuel ;
- Paiement sécurisé en ligne depuis votre espace locataire ;
- Par chèque accompagné du coupon joint à votre avis d'échéance ;
- Par carte bancaire à l'accueil paiement.

Le prélèvement automatique reste la solution la plus pratique : il évite les déplacements, les frais d'affranchissement et les oublis de paiement. Afin de s'adapter au mieux à votre budget, une quatrième date de prélèvement est désormais proposée. Vous pourrez ainsi choisir le prélèvement le 1^{er}, le 5, le 10 ou le 15 du mois, selon ce qui vous convient le mieux.

Nos équipes sont à votre disposition si vous souhaitez changer votre date de prélèvement ou pour vous conseiller sur la solution la plus adaptée à votre situation.

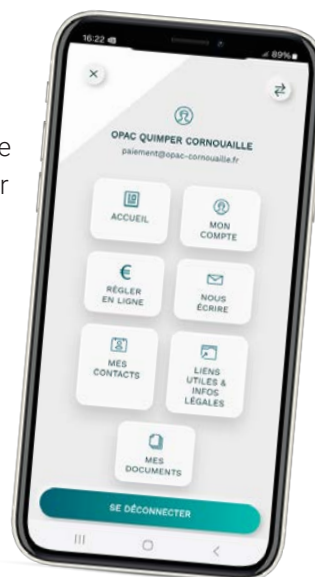
Nouveauté : vous pouvez désormais choisir la date de prélèvement qui vous convient le mieux, le 1^{er}, le 5, le 10 ou le 15 du mois.

[ESPACE LOCATAIRE : SIMPLIFIEZ TOUTES VOS DÉMARCHES]

Accessible 24 h/24 et 7 j/7 depuis votre ordinateur, votre tablette ou votre smartphone, votre espace locataire vous permet de réaliser de nombreuses démarches en quelques clics, sans avoir à vous déplacer.

Vous pouvez notamment payer votre loyer en toute sécurité, consulter votre compte, transmettre des documents administratifs, faire une demande administrative, signaler un problème technique et en suivre son traitement, ou encore mettre à jour vos coordonnées (adresse électronique, téléphone).

Simple d'utilisation, sécurisé et disponible à tout moment, l'espace locataire facilite vos démarches et centralise vos échanges avec les équipes de l'OPAC de Quimper-Cornouaille. Un véritable gain de temps au quotidien !



[DÉMARCHAGE : LES BONS RÉFLEXES POUR ÉVITER LES ARNAQUES]

Les tentatives de démarchage frauduleux sont de plus en plus fréquentes. Certaines personnes n'hésitent pas à se faire passer pour un bailleur, une entreprise de maintenance ou un organisme officiel afin d'obtenir des informations personnelles ou bancaires.

Soyez particulièrement vigilant si une personne se présente à votre domicile sans rendez-vous ou vous contacte par téléphone en demandant un RIB, un numéro de carte bancaire, un code confidentiel ou un paiement immédiat.

Pour rappel, l'OPAC de Quimper-Cornouaille ne vous demandera jamais vos coordonnées bancaires dans le cadre d'un démarchage, tout comme les entreprises intervenant pour son compte, leurs interventions sont programmées.

En cas de doute, ne communiquez aucune information personnelle, ne signez aucun document dans la précipitation et contactez directement l'OPAC avant toute démarche.



BON À SAVOIR

Quelques réflexes simples permettent de se protéger efficacement et d'éviter les tentatives d'escroquerie. Testez-les !

Vrai ou Faux ?

Une personne se présente à mon domicile au nom de l'OPAC et me demande mon RIB pour mettre à jour mon dossier. Dois-je le donner ?

FAUX. L'OPAC de Quimper-Cornouaille et les entreprises intervenant pour son compte ne vous demanderont jamais vos coordonnées bancaires dans le cadre d'un démarchage.

Une personne se présente à mon domicile au nom de l'OPAC et me demande de signer un document immédiatement, sous peine de perdre un avantage. Dois-je le signer ?

FAUX. Nos équipes vous contactent par email ou par téléphone, ou conviennent d'un rendez-vous avec vous, lorsque vous avez un document à signer. Prenez toujours le temps de lire les documents avant de signer, et demandez conseil en cas de doute.

Une intervention est toujours annoncée par l'OPAC ou ses entreprises partenaires.

VRAI. Les interventions programmées sont annoncées à l'avance. Si ce n'est pas le cas, ou si la situation vous semble inhabituelle, contactez l'accueil technique au 02.98.55.64.00 avant d'ouvrir votre porte.

Une personne se présente à mon domicile pour une intervention ou un rendez-vous non programmés et souhaite entrer chez-moi. Dois-je vérifier son identité avant de la laisser entrer ?

VRAI. Le bon réflexe est de demander une carte professionnelle ou un justificatif avant de la laisser entrer. Si vous avez le moindre doute, vous pouvez contacter l'OPAC.

[BIENTÔT DANS VOTRE BOÎTE AUX LETTRES : L'ENQUÊTE SLS]



Dans les prochaines semaines, nos locataires non bénéficiaires de l'Aide Personnalisée au Logement (APL) recevront, par courrier ou par email, l'enquête Supplément de Loyer de Solidarité (SLS) obligatoire.

Pour y répondre, il vous suffit de **compléter et valider le questionnaire depuis votre espace locataire, ou de nous le retourner par voie postale, accompagné des pièces justificatives** (avis d'imposition sur les revenus 2025, établi en 2026).

Pensez à nous retourner votre dossier complet dans les délais indiqués, afin d'éviter les pénalités prévues par la réglementation.



R CÔTÉ Rendez-vous

[LE CONSEIL D'ADMINISTRATION : UNE GOUVERNANCE AU SERVICE DES HABITANTS ET DU TERRITOIRE]

Le Conseil d'Administration de l'OPAC de Quimper-Cornouaille est l'instance qui définit les grandes orientations : construction, rénovation du patrimoine, budgets, ... Il fixe les priorités qui guideront l'action de l'Office au service des locataires et du territoire. Rencontre avec une instance essentielle à la gouvernance de votre bailleur.

Le Conseil d'Administration est l'instance qui fixe les grandes orientations de l'OPAC de Quimper-Cornouaille. Il réunit des élus locaux, des représentants de la collectivité de rattachement, des personnalités qualifiées ainsi que des représentants du personnel et des locataires, que vous serez invités à élire le 26 novembre prochain. Sa mission : veiller à ce que les actions de l'Office répondent aux besoins des habitants et aux enjeux du territoire.

Des décisions pour aujourd'hui... et pour demain

À chaque réunion, les administrateurs examinent les projets et prennent les décisions qui guideront son action : construction de nouveaux logements, rénovation du patrimoine, amélioration de la qualité de service, ou encore accompagnement des parcours résidentiels.

« Le Conseil d'Administration fixe les grandes orientations de l'Office pour répondre durablement aux besoins en logement des habitants de notre territoire. »

Gildas Le Grand, Directeur Général

Ils s'assurent que les moyens engagés permettent de répondre durablement aux besoins des locataires et des collectivités.

Une gouvernance ancrée dans le territoire

La diversité des profils qui composent le Conseil d'Administration fait sa richesse. Les représentants des locataires, prochainement élus par vous, apportent leur connais-

Installé le 20 mai dernier, le nouveau Conseil d'Administration de l'OPAC de Quimper-Cornouaille est présidé par Marc Andro, reconduit pour un deuxième mandat.

sance du quotidien des habitants, tandis que les élus locaux et les personnalités qualifiées partagent leur expertise du territoire et des politiques sociales et de l'habitat.

Ce dialogue permet de prendre des décisions éclairées, au plus près des réalités locales, afin d'accompagner le développement du logement social en Finistère.

[LE 26 NOVEMBRE, FAITES ENTENDRE VOTRE VOIX !]

Le jeudi 26 novembre prochain, vous élierez vos représentants au Conseil d'Administration. Ce rendez-vous démocratique permet de choisir celles et ceux qui porteront votre voix pendant les quatre prochaines années.

Des représentants à vos côtés

Les représentants des locataires sont des habitants comme vous. Ils connaissent les réalités du logement social et participent aux décisions qui concernent la vie de votre Office.

Membres à part entière du Conseil d'Administration, ils prennent part aux grandes orientations en matière de construction, de rénovation, de qualité de service, d'entretien du patrimoine, de maîtrise des charges, mais aussi de budget, de loyers, ...

Ils relaient également les attentes et les préoccupations des locataires auprès de l'Office, pour que la parole des habitants soit pleinement entendue.

Un vote simple et accessible

Début novembre, chaque locataire concerné recevra un kit de vote présentant les candidats, les modalités du scrutin ainsi que toutes les informations pratiques.

Vous pourrez voter en toute simplicité, soit par internet, soit par correspondance, selon le mode qui vous convient le mieux.

Le scrutin se déroule tous les quatre ans, selon des modalités fixées par l'Office, et chaque logement dispose d'une voix.

Chaque voix compte

En participant à cette élection, vous contribuez à faire vivre la démocratie au sein de votre Office et à désigner les représentants qui feront entendre votre voix et défendront les intérêts de l'ensemble des locataires durant les quatre prochaines années.

Votre participation est essentielle, le 26 novembre prochain, votez pour élire vos représentants.

« Élire ses représentants, c'est prendre part aux décisions qui façonnent votre quotidien. »

Gildas Le Grand, Directeur Général

BON À SAVOIR

Le vote se fera par correspondance ou par internet entre le 03 et le 25 novembre 2026.

Vous recevrez début novembre les listes des candidats, le bulletin pour le vote par correspondance, ainsi que les instructions pour voter.

Le dépouillement aura lieu le 26 novembre à 09h00.

Élections des locataires Hlm au conseil d'administration



Du 15 novembre au 15 décembre 2026

JE VOTE !

Vos représentants des locataires sont élus pour le bien vivre des résidents.

Travaux, entretien des parties communes, évolution des loyers et des charges, avenir du quartier... Élus pour quatre ans, les représentants des locataires vous soutiennent au quotidien.

Par correspondance ou par internet, éliiez vos représentants des locataires !



P CÔTÉ Patrimoine

[DES LOCATAIRES FONT FLEURIR LEUR CADRE DE VIE]

Entretien son jardin, tailler ses haies, tondre sa pelouse, désherber les massifs... Au-delà de l'aspect esthétique, ces gestes du quotidien participent à la qualité du cadre de vie et au bien-vivre ensemble. À Plomelin et à Combrit, deux initiatives de locataires illustrent combien passion, engagement et entraide peuvent transformer un quartier.

À Plomelin, un jardin cultivé avec passion

Depuis son installation dans son logement en 1989, Albert fait de son jardin un véritable havre de paix. Passionné depuis l'enfance, il consacre chaque jour un peu de temps à observer, entretenir et façonner ses végétaux avec patience. Amateur de la technique japonaise du *Niwaki*, il privilégie des méthodes respectueuses des plantes : tuteurs en bambou, liens en ficelle, aucun pesticide et un compost fabriqué maison. Chez lui, rien ne se perd : les tailles de haies et les tontes servent de paillage.

Pour Albert, le jardinage est avant tout une source d'apaisement. « La nature est vivante. Elle repose et elle apaise. », résume-t-il. Toujours prêt à partager ses conseils ou à offrir quelques

plants, il est convaincu qu'un beau jardin profite à tous. Selon lui, un quartier soigné donne une image positive et agréable, au point que « certains nouveaux propriétaires voisins ont été surpris d'apprendre qu'il s'agissait de logements locatifs sociaux ».

À Combrit, un projet collectif qui dure

À Combrit, c'est toute une impasse qui s'est mobilisée. Lancé il y a une dizaine d'années par une habitante, un espace végétalisé partagé est aujourd'hui entretenu par les sept foyers du lotissement. Au fil des arrivées, chaque nouveau locataire s'est naturellement associé au projet, contribuant à préserver cet espace commun.



« Un beau jardin profite à tout le quartier. Il donne envie de prendre soin de son environnement. »

Albert, locataire à Plomelin

Quelques minutes d'entretien régulier suffisent pour conserver ce lieu agréable, où chacun participe selon ses possibilités. L'arrosage, les plantations ou le remplacement de certaines espèces sont réalisés dans un esprit d'entraide et de dialogue.

Entretien ses extérieurs, une obligation qui profite à tous

Ces deux exemples montrent qu'il n'est pas nécessaire d'être un jardinier expérimenté pour contribuer à un cadre de vie agréable. **Chaque locataire a l'obligation d'entretenir ses espaces extérieurs, qu'il s'agisse de son jardin, de son balcon ou de ses abords : tondre la pelouse, tailler les haies, désherber et entretenir les plantations font partie des gestes qui participent au bien-vivre ensemble et à la qualité de nos résidences.** Il suffit parfois de quelques gestes réguliers et d'un peu de temps pour faire fleurir tout un quartier.



P CÔTÉ Propriétaires

AVEC
BRETAGNE OUEST ACCESSION



[CONSTRUIRE SA MAISON : TOUT COMMENCE PAR LE BON TERRAIN]

Une étape clé pour concrétiser son projet

Faire construire sa maison représente souvent l'aboutissement d'un projet de vie. Mais avant même d'imaginer les plans de son futur logement, une première étape mérite toute votre attention : le choix du terrain. Car un terrain ne se choisit pas uniquement en fonction de sa superficie ou de son emplacement. Plusieurs éléments doivent être étudiés en amont pour construire sereinement.

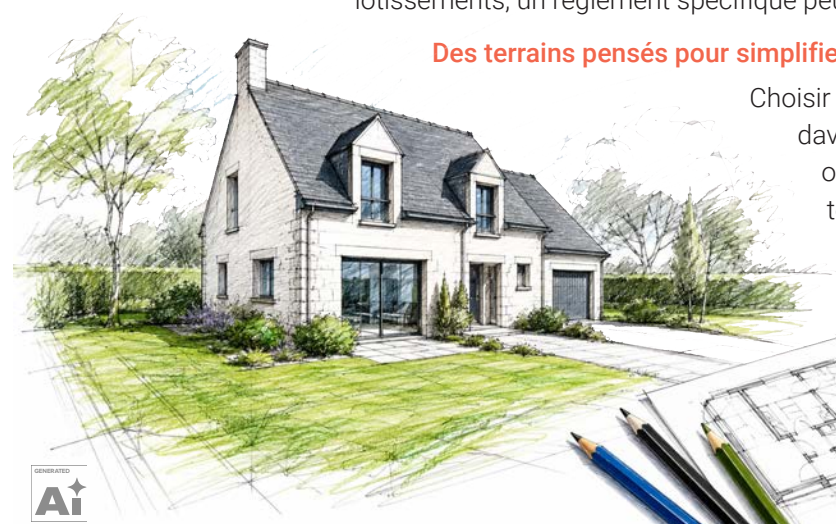
Bien anticiper avant de se lancer

Avant d'acheter, il est essentiel de prendre en compte l'environnement du terrain, sa configuration ou encore sa proximité avec les commerces, écoles et services du quotidien. Mais il faut également s'intéresser aux règles d'urbanisme applicables. Chaque commune dispose d'un Plan Local d'Urbanisme (PLU) qui encadre notamment les possibilités de construction : implantation de la maison, hauteur autorisée, emprise au sol ou encore aspects extérieurs. Dans certains lotissements, un règlement spécifique peut également fixer des prescriptions complémentaires.

Des terrains pensés pour simplifier votre projet

Choisir un terrain déjà borné et viabilisé, c'est avancer avec davantage de sérénité et mieux maîtriser son budget. Enfin, opter pour un terrain libre de constructeur permet de garder toute liberté dans le choix des professionnels et dans la conception d'une maison adaptée à ses envies.

Actuellement, plusieurs terrains sont commercialisés en Finistère Sud. Par exemple à Bannalec, profitez d'un emplacement idéal face aux commerces et à proximité immédiate de la gare, pour un quotidien plus simple et plus pratique.



AI

Découvrez nos terrains en cours de commercialisation en Finistère Sud





[MOTS FLÉCHÉS]

CEINTURE CHINOISE POLYGOÛNE		EN FIN DE REPAS PASSE EN COURANT		IMPOSE-RAIENT PLAISANTAIENT		LUEURS BRILLEREZ		TRAVAIL À LA MINE SUPPORT DE QUILLE		FÊTE FORAÎNE DANS LA GAMME	
BROCARDER ÉCARTS										BELGE	
LIEU DE RÉCLUSION		FRACTION FLEUR DE POÈTE						RÉ OU IF FAITS À LA MAIN			
PRÉNOM MASCULIN SUAI SANG ET EAU			JOLI BLEU SALUT FINAL			PLANTE AROMATIQUE ÉRODÉ		SUIT LE TITRE CROIT QUE TOUT A UNE ÂME			
FORTE EN GUEULE	TEMPO MUSICAL		PAS DE BOL MENTIONNÉ		PÉRIODE DE FORMATION FEMME SEULE						ÉCLOSE
SANS EFFETS GROS CHAT				VILLE DE CARNAVAL PRONOM PERSONNEL		JÉRUSALEM BIBLIQUE		CONFIDENTE SOUTIEN			
PETIT LOGEMENT		TOMBEUR DE DAMES	LANÇAS ARTICLE							RICHESSSE	POSSESSIF
RISQUÉE					VOITURES						
				ARRIMERA							

solution



[À LA RENTRÉE, TROUVEZ L'ACTIVITÉ QUI VOUS RESSEMBLE]

La rentrée est le moment idéal pour reprendre une activité... ou en découvrir une nouvelle !



Il suffit parfois
d'une heure par
semaine pour rencontrer
de nouvelles personnes
et partager ensemble
une passion commune !

Que vous ayez envie de bouger, de stimuler votre créativité, de chanter, de pratiquer une activité manuelle ou simplement de partager un moment convivial, il existe forcément une association faite pour vous.

Maisons pour tous, centres sociaux,
Accueil des Villes Françaises (AVF),

clubs et associations locales proposent tout au long de l'année des activités accessibles à tous et surtout adaptées à tous les budgets.

Au-delà du loisir, ces rendez-vous sont aussi l'occasion de prendre soin de soi, d'entretenir sa forme physique et mentale, de créer du lien et de rompre l'isolement.

N'hésitez pas à vous renseigner auprès de votre mairie ou des associations de votre commune : la rentrée est le moment idéal pour faire le premier pas !

Les bénévoles de l'Accueil des Villes Françaises (AVF) partagent leurs passions et organisent de nombreuses animations toute l'année.

www.avf-union-nationale.fr



RECETTE ESTIVALE

TIAN DE LÉGUMES DU SOLEIL

6 personnes | Préparation 15 min.

Petit budget | Sain & savoureux



Ingrédients :

- 2 courgettes
- 4 tomates
- 1 aubergine
- 2 oignons
- 2 gousses d'ail
- Huile d'olive
- Herbes de Provence
- Sel et poivre

Préparation :

- Préchauffez votre four à 180 °C.
- Lavez les légumes puis coupez-les en fines rondelles.
- Émincez les oignons et faites-les revenir quelques minutes avec un filet d'huile d'olive. Puis répartissez-les au fond d'un plat à gratin.
- Disposez ensuite les rondelles de tomates, courgettes et aubergine en les alternant.
- Parsemez d'ail haché et d'herbes de Provence, salez, poivrez et arrosez d'un filet d'huile d'olive.
- Enfournez 45 à 50 minutes, jusqu'à ce que les légumes soient fondants et légèrement dorés.



Le petit plus

 Ajoutez quelques morceaux de feta ou de chèvre frais en fin de cuisson pour une touche encore plus gourmande.

Élections des locataires Hlm au conseil d'administration



JE VOTE !

**Vos représentants des locataires sont élus
pour le bien vivre des résidents.**



02.98.55.60.00 - communication@opac-cornouaille.fr